



École Saints-Martyrs-Canadiens
 9920, Parthenais
 Montréal, Québec
 H2B 2L4
 Téléphone : (514) 596-5560
 Courriel : smartyrscsdm.qc.ca



Montréal, le 13 septembre 2023

Aux parents des élèves de la classe du préscolaire

OBJET : Renseignements à transmettre aux parents en début d'année relativement à la nature et à la période des principales évaluations.

Chers parents,

Nous considérons important que vous soyez informés des moments de l'année où vous recevrez les communications, la répartition de compétences ainsi que la nature des principales évaluations.

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats seront transmis à l'intérieur du bulletin sous forme de cotes (A-B-C-D) indiquant l'état du développement des compétences. À la fin de l'année, le niveau de développement atteint par l'élève sera indiqué lors du bilan remis. Tout au cours de l'année, les évaluations au préscolaire se font aux moyens d'observation, d'expérimentation, de modélisation, de travaux, etc. Les outils pour vous communiquer ces résultats seront le bulletin et le portfolio.

Communications officielles de l'année 2023-2024	
Première communication écrite	⊙ Vous recevrez cette communication le 4 octobre 2023 . La 1 ^{re} communication servira à vous donner des informations sur l'adaptation de votre enfant depuis le début de l'année. Pour cette communication, une rencontre parent-enseignant sera prévue pour tous les élèves.
Premier bulletin	⊙ Vous recevrez le premier bulletin de votre enfant le 23 novembre 2023 . Au 1 ^{er} bulletin, toutes les compétences indiquées dans le tableau plus bas seront évaluées. Ce bulletin couvrira la période du 28 août au 16 novembre 2023.
Deuxième bulletin	⊙ Vous recevrez le deuxième bulletin de votre enfant le 23 février 2024 . Pour cette communication, une rencontre parent-enseignant sera prévue pour certains élèves ciblés . Au 2 ^e bulletin, toutes les compétences indiquées dans le tableau plus bas seront évaluées. Ce bulletin couvrira la période du 17 novembre 2023 au 16 février 2024.
Troisième bulletin	⊙ Vous recevrez le troisième bulletin de votre enfant le 20 juin 2024 . Pour ce bulletin, toutes les compétences seront évaluées. Ce bulletin couvrira la période du 17 février au 20 juin 2023.

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES ÉVALUÉES À CHACUNE DES ÉTAPES

Compétences	1 ^{er} bulletin	2 ^e bulletin	3 ^e bulletin
⊙ Accroître son développement physique et moteur.	X	X	X
⊙ Construire sa conscience de soi.	X	X	X
⊙ Vivre des relations harmonieuses avec les autres.	X	X	X
⊙ Communiquer à l'oral et à l'écrit		X	X
⊙ Découvrir le monde qui l'entoure.		X	X

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignante de votre enfant.

Le directeur,

Les titulaires,

Christian Lacombe

Mireille Barampama, Nathalie Lévesque, Pierre Picard, Dominique Gervais, Marie-Claude Trépanier, Ahmed Ben Yahia et Klervi Doutra